



Retrait du projet de Loi Sécurité Globale

Pour la défense des libertés individuelles et collectives et de tous nos droits sociaux

Déclaration intersyndicale du 01/12/2020

Les organisations syndicales départementales Force Ouvrière et Solidaires 37 se félicitent de la très forte mobilisation des salarié-e-s, des jeunes, retraité-e-s, privé-e-s d'emploi... Qui, à Tours comme partout en France ont répondu à l'appel lancé pour obtenir le retrait du projet de loi de sécurité globale.

Ces manifestations du samedi 28 novembre ont en effet rassemblé des dizaines de milliers de citoyen-ne-s, de toutes les forces vives opposées à la politique autoritaire, aux violences et à la répression gouvernementale.

C'est un point d'appui incontestable qui démontre aussi l'isolement et la fébrilité d'un gouvernement fragilisé qui n'a plus que les institutions de la Ve République pour imposer les contre-réformes, qu'il entend pouvoir mener sur le terrain social.

A Tours, comme partout en France, la manifestation a été très active, gaie et surtout revendicative, déterminée avec une très grande mobilisation de la jeunesse qui aujourd'hui se vit comme la grande sacrifiée par les décisions prises par un exécutif, bien obligé de constater que c'est son projet de loi qui a été le déclencheur de cette mobilisation. Les événements survenus sur Paris qui ont illustré cette dérive autoritaire du gouvernement, ont été en somme le catalyseur de cette prise de conscience, sur les atteintes inacceptables aux libertés individuelles et collectives, aux droits fondamentaux.

Nos organisations syndicales condamnent à nouveau ce projet de loi, le gouvernement doit retirer son texte entièrement, car amendée ou non nous n'en voulons pas ; ceux qui luttent aujourd'hui ne céderont pas sur cette revendication, pas plus qu'ils ne cèdent sur le rejet de la réforme des retraites, de l'assurance chômage et de la fonction publique

Assez de privations de liberté! Assez d'état autoritaire ! Assez de décisions prises par le seul conseil de défense (état d'urgence sanitaire, état d'exception que nous dénonçons) !

Nos organisations syndicales considèrent toujours que ce projet de loi de sécurité globale s'inscrit dans le cadre de cet état d'urgence sanitaire qui ne vise au final qu'à tenter de juguler la profonde crise sociale qui traverse tout le pays : La précarité et la pauvreté explosent. 1 millions de personnes supplémentaires sont passées sous le seuil de pauvreté depuis le début de la pandémie.

Dans le même temps, le gouvernement favorise les grands groupes qui ont maintenu le versement de dividendes à leurs actionnaires, profité des centaines de milliards d'aides débloquées sans contrepartie et multiplié dans le même temps les licenciements... Les entreprises du CAC 40 verseront cette année 34 milliards d'euros aux actionnaires tout en supprimant près de 60 000 postes dont un quart en France !

C'est sans doute cela l'illustration de la politique du « en même temps » si cher au Président E. Macron !

La convergence de la crise sanitaire, économique, environnementale, sociale, fait que nous faisons face à un péril inédit. Dans ce contexte nous considérons que Les revendications ne peuvent être confinées devant toutes ces crises, c'est ce que nous portons à Tours dès le 27 mai, le 16 et le 30 juin, nous sommes dans cette continuité pour nos organisations syndicales.

Combattre le projet de loi de sécurité globale (comme l'état d'urgence sanitaire) c'est aussi aujourd'hui et demain défendre les revendications salariales et syndicales.

En conséquence, les organisations appellent à une journée de grève et de manifestations interprofessionnelles et inter-générationnelles, le Samedi 5 Décembre 2020.

Nous invitons donc les salarié-e-s du public et du privé à se réunir et à s'inscrire dans la mobilisation pour obtenir la satisfaction de toutes nos revendications :

- Le respect des libertés démocratiques menacées comme le sont les libertés individuelles et collectives. (retrait de la loi de sécurité globale)
- L'abrogation immédiate des ordonnances qui ont permis de déroger au droit des salariés (liées aux mesures de l'état d'urgence sanitaire)
- L'augmentation du SMIC, salaires, pensions et minima sociaux.
- La prise en charge du chômage partiel à hauteur de 100% du salaire net, les aides aux entreprises doivent être aussi conditionnées.
- La réduction du temps de travail à 32 heures sans perte de salaire
- L'interdiction des licenciements et des versements de dividendes.
- Une protection sociale financée par les cotisations avec une couverture santé prise à 100% par la Sécurité sociale.
- Gratuité des moyens de protection (masques, gel) pour la population.
- Défense et amélioration des services publics (des moyens à la hauteur des besoins) et la création d'emplois statutaires.
- Un service public de santé et d'action sociale de qualité : arrêt des fermetures lits et des ouvertures, arrêt et création de postes. Nos organisations syndicales départementales apportent leur soutien aux salariés du social et médico-social qui se mobilisent le 3 décembre pour obtenir satisfaction y compris sur le volet salarial.
- Les réformes de l'assurance chômage, des retraites et de la fonction publique doivent être définitivement enterrées. Le droit à la retraite à 60 ans doit être réaffirmé.
- Une véritable réforme de la fiscalité pour que chacun contribue selon ses moyens et que la redistribution s'opère.
- La loi de programmation de la recherche (L.P.R) doit être abandonnée.
- La France doit ratifier la convention 190 de l'Organisation Internationale du Travail sur « La violence et le harcèlement dans le monde du travail.

**SAMEDI 5 DECEMBRE 2020 A TOURS
14H30**

R A S S E M B L E M E N T e t M A N I F E S T A T I O N

P L A C E J E A N J A U R E S

(port du masque et respect des gestes barrières)